

marquis de la Côte, député du Beaujolois, concernant leur suppression, aient manifesté la joie la plus indécente. Plusieurs communautés ont cessé dès ce moment les exercices réguliers, se bornant à l'office extérieur, sans même se mettre en peine des fondations, de la clôture, de la décence de l'habit. Si quelques supérieurs se sont récriés contre ces abus, on leur a répondu par des libelles scandaleux & diffamatoires; bon nombre de leurs subordonnés ont couru les provinces en costume laïc, & ne sont rentrés dans leurs cloîtres que lorsque l'argent leur a manqué, ou les moyens de vivre dans le monde: revenus au poste, on les voit en habits de couleur, rouges, verts, quelquefois galonnés; à cheval, à pied, en voiture. (a)

Je me déssole de ce que les réguliers françois prêts à être supprimés ne se rappellent pas l'exemple des Jésuites, qui dans un pareil cas soutenoient leur existence par des écrits lumineux & solides, par des prières & des bonnes œuvres extraordinaires, & sur-tout par une constance invariable dans leur pénible régularité.

Extrait d'une lettre de Mons du 5 Juin.

„ JE vous déferé une nouvelle gazette qui paroît
 „ Ici sous le titre de Journal du Hainaut. Les
 „ honnêtes gens voient avec douleur que dans
 „ le même moment où tous les bons citoyens
 „ réunissent leurs efforts pour assurer le regne
 „ des loix du pays & de la Religion de nos

(a) Quel contraste avec les religieux des Pays-Bas! Après un combat de dix ans contre les ennemis de Dieu & de son culte, ils sont vainqueurs, conservent leur état, & en remplissent les devoirs avec autant d'édification que de liberté.